

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Rochelle, le 8 novembre 2016

La France pionnière pour le verdissement du secteur maritime :

Premier accord signé entre la BEI et Société Générale (150 M€) dans le cadre du Plan d'investissement pour l'Europe

En pleine adéquation avec les objectifs de la COP22, Ambroise Fayolle, vice-Président de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), et Frédéric Surdon, responsable mondial des Financements d'Actifs chez Société Générale CIB ont signé ce mardi 8 novembre 2016 un accord cadre de garantie d'un montant global de 150 millions d'euros pour soutenir des projets de construction navale favorisant le transport durable et la protection de l'environnement. La cérémonie de signature s'est déroulée aux Assises de la Mer à La Rochelle, en présence d'Alain Vidalies, Secrétaire d'État chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, de Frédéric Moncany de Saint-Aignan, Président du Cluster Maritime Français et de Gildas Maire, Président des Armateurs de France.

Cet accord a été rendu possible grâce aux concours de la garantie européenne dans le cadre du Plan d'investissement pour l'Europe, appelé plus communément Plan Juncker et du Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe (CEF).

Il s'agit de **la première concrétisation en Europe du nouveau mécanisme européen de garantie pour le verdissement du transport maritime**, saluée en ces termes par Alain Vidalies, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche : *« Le Gouvernement avait décidé lors du CIMER d'octobre 2015 de soutenir la mise en place de cet outil financier en acceptant le principe d'un exercice pilote en France. Nous consacrons ici une première illustration de cette dynamique, qui je l'espère se répercutera sur notre économie maritime et provoquera des conventions de même type dans d'autres secteurs notamment le portuaire. »*

Violeta Bulc, Commissaire européenne chargée des Transports, a déclaré : *« Le nouveau mécanisme européen de garantie va accroître les investissements responsables dans le secteur maritime. Il améliorera également la performance environnementale des "autoroutes de la mer", l'une des priorités de la politique européenne des transports. Le maritime doit prendre sa part dans la lutte contre le changement climatique. Il y a dix jours, des progrès ont été faits au niveau international. Dans un avenir proche, les navires devront émettre moins de soufre et les efforts pour réduire les émissions de CO2 ont été intensifiés. Cela nécessite dès à présent des investissements auxquels l'accord signé aujourd'hui contribuera. »*

Doté d'une enveloppe globale de 750 millions d'euros, le nouveau mécanisme a pour objectif de financer des projets de construction navale pour les nouveaux navires mais également pour convertir et moderniser les navires, respectant le transport durable et la protection de l'environnement. Il visera plus particulièrement à soutenir l'investissement dans le développement de technologies améliorant l'efficacité énergétique et réduisant les émissions nocives du secteur du transport maritime européen.

Grâce à la signature de cet accord cadre avec Société Générale, une ligne de garantie de 150 millions d'euros est mise à disposition par la BEI pour financer et accompagner des porteurs de projets "verts" dans le secteur du transport maritime, avec des conditions financières avantageuses pour les bénéficiaires grâce à la notation triple A de la BEI. Avec la signature de cet accord, la France est le premier pays bénéficiaire de ce mécanisme européen ouvert à tous les armateurs européens.

« Il s'agit d'un nouveau financement "plan Juncker" et de surcroît le premier accord cadre pour le verdissement du secteur maritime en Europe » a déclaré le Vice-Président de la BEI. *A l'heure où se tient la COP22 à Marrakech, c'est un signal fort de la BEI en faveur d'une croissance verte et pérenne. Grâce à la garantie européenne, la BEI offre un cadre de financement adapté et attractif pour soutenir les projets durables des armateurs français. C'est une première au niveau européen. »*

Frédéric Surdon, Responsable mondial des Financements d'Actifs chez Société Générale CIB a commenté : *« Grâce à cet accord, Société Générale réaffirme son soutien aux clients français et européens du secteur Maritime. De plus, cet accord de coopération s'inscrit dans le cadre de la politique climat de Société Générale qui vise à renforcer le rôle de la banque comme un acteur clé du financement de la transition vers une économie bas carbone. »*

Frédéric Moncany de Saint-Aignan, Président du Cluster Maritime Français a déclaré : *« Au lendemain du CIMER, et conformément à la vision présentée par le Président de la République à l'ouverture des Assises de l'Economie de la mer, cet outil va dans le sens de la volonté politique. Il soutiendra aussi les efforts des armateurs français pour un transport maritime durable. C'est un élément clé de la croissance bleue dont le Cluster Maritime Français se fait le porte-parole depuis plusieurs années. »*

Gildas Maire, président d'Armateurs de France, s'est félicité de cette signature en ces termes : *« Les armateurs français saluent cet outil de financement, non seulement pour les constructions neuves, mais également pour les mises aux normes de navires existants. Nous espérons qu'un tel outil pourra être étendu aux navires opérés par des compagnies européennes mais évoluant en dehors des eaux communautaires. Rappelons en effet que les navires de transport et de services maritimes opérés par des armements européens s'inscrivent dans un secteur globalisé et ont vocation à naviguer sur toutes les mers du monde. »*

Ce premier accord au niveau européen est le fruit d'une forte mobilisation des équipes du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, et de la BEI, répondant à l'appel du Comité Interministériel à la Mer (CIMER) d'octobre 2015 pour la mise en place d'un nouveau mécanisme de garantie financière facilitant l'accès au crédit des armateurs, ainsi que des équipes de Société Générale qui a agi en tant que banque pilote sur ce programme.

A l'heure où se tient la COP22 à Marrakech, cette signature reflète la forte mobilisation de la BEI en faveur du climat. Forte en effet de son expertise et de son expérience dans le financement climatique, la BEI a dédié en 2015 près de la moitié de son action (46 %) en faveur de l'action climatique. Une performance climatique qui dépasse de loin l'objectif (25 %) fixé par la BEI au niveau de l'Union européenne, plaçant ainsi la France dans le trio de tête des pays européens bénéficiaires des investissements climatiques.

Note au responsable de publication :

A propos de la Banque européenne d'investissement

Créée en 1957 par le Traité de Rome, la BEI est la banque de l'Union européenne, formant avec le Fonds européen d'investissement (FEI) – filiale dédiée au soutien des PME - le Groupe BEI.

Fort de son expertise et de son attractivité financière grâce à sa notation triple A, le Groupe BEI est un acteur clef de la relance par l'investissement en Europe et en particulier en France avec un peu plus de 8,7 milliards d'euros de financements nouveaux en 2015 dont 46 % de son activité en faveur de l'action climat. La mobilisation exceptionnelle du Groupe BEI en France en 2015 pour soutenir l'économie réelle a été menée de concert avec ses partenaires publics et privés.

Depuis 2015, le Groupe BEI est l'opérateur du Plan d'investissement pour l'Europe. Les projets financés par le Fonds européen d'investissement stratégique (FEIS) sont à caractère plus risqué, l'objectif étant de soutenir l'investissement sur certains secteurs d'activité prioritaires pour l'avenir de l'économie européenne tels que l'innovation et l'industrie du futur. Le Plan d'investissement pour l'Europe monte en puissance en France : 42 projets ont d'ores et déjà été approuvés pour un montant global de 2.9 milliards d'euros, lesquels devraient mobiliser 15 milliards d'euros d'investissements.

A propos du Plan d'Investissement pour l'Europe

Le plan d'investissement est la stratégie décisive de la Commission Juncker pour soutenir l'investissement, et stimuler la création d'emplois et la croissance en Europe. Il permet à son partenaire stratégique, la BEI, de financer des projets innovants et à risque plus élevé. La Commission a proposé le 14 septembre 2016 dernier un renforcement du Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS) en augmentant sa durée, sa capacité financière et renforcer ses atouts.

A propos de Société Générale

Société Générale est l'un des tout premiers groupes européens de services financiers. S'appuyant sur un modèle diversifié de banque universelle, le Groupe allie solidité financière et stratégie de croissance durable avec l'ambition d'être la banque relationnelle, référence sur ses marchés, proche de ses clients, choisie pour la qualité et l'engagement de ses équipes.

Acteur de l'économie réelle depuis 150 ans, Société Générale emploie plus de 145 000 collaborateurs, présents dans 66 pays, et accompagne au quotidien 31 millions de clients dans le monde entier en offrant une large palette de conseils et solutions financières sur mesure aux particuliers, entreprises et investisseurs institutionnels, qui s'appuie sur trois pôles métiers complémentaires :

- La banque de détail en France avec les enseignes Société Générale, Crédit du Nord et Boursorama qui offrent des gammes complètes de services financiers avec un dispositif omnicanal à la pointe de l'innovation digitale.
- La banque de détail à l'international, l'assurance et les services financiers aux entreprises avec des réseaux présents dans les zones géographiques en développement et des métiers spécialisés leaders dans leurs marchés.
- La banque de financement et d'investissement, banque privée, gestion d'actifs et métier titres avec leurs expertises reconnues, positions internationales clés et solutions intégrées.

Société Générale figure dans les principaux indices de développement durable : DJSI (World et Europe), FTSE4Good (Global et Europe), Euronext Vigeo (Europe, Eurozone et France), ESI Excellence (Europe) d'Ethibel et 4 des indices STOXX ESG Leaders.

Pour plus d'information, vous pouvez suivre le compte twitter [@societegenerale](https://twitter.com/societegenerale) ou visiter le site www.societegenerale.com

Contacts presse :

Banque européenne d'investissement

Anne-Cécile Auguin, a.auguin@bei.org, tél. : +352 43 79 83330 / Gsm: +352 621 36 19 48
Site internet : www.bei.org/press - Service de presse : +352 4379 21000 – presse@bei.org
Suivez la BEI sur Twitter [@eib](https://twitter.com/eib)

Société Générale

Florence Schwob
+33 (0)1 42 13 23 49
florence.schwob@socgen.com